

Image not found or type unknown



Enlever mon nom de famille

Par **juju84200**, le **30/08/2016** à **11:47**

Bonjour je voudrais savoir si c'est possible d'enlever mon nom de famille a mes deux enfants car ils portent les deux noms ? Merci

Par **amajuris**, le **30/08/2016** à **11:52**

bonjour,
pour changer de nom de famille, il faut un motif légitime ce qui ne semble pas être la situation de vos parents.
vous avez choisi volontairement de donner le nom du père et le nom de la mère à vos enfants, ils ne peuvent pas en changer.
le principe en droit français est l'immutabilité du nom de famille.
salutations